



Les agapes de  
la St Just.  
Et tout finira par  
des chansons...

## RAMONAGE ELECTRIQUE

**"PETITJEAN"**

(Lady clean)

produits :

- DEGOURDissant
- BOIS - CHARBON
- DECRASSANT
- CHAUDIERE FUEL
- CARTOUCHE POUR FEU
- DE CHEMINÉE
- DÉCAPANT VITRES
- JOINT FIBRE DE VERRE
- TEINTE NOIR

CHEMINÉES  
MAZOUT  
CHAUDIÈRES

*"La propreté en plus"*

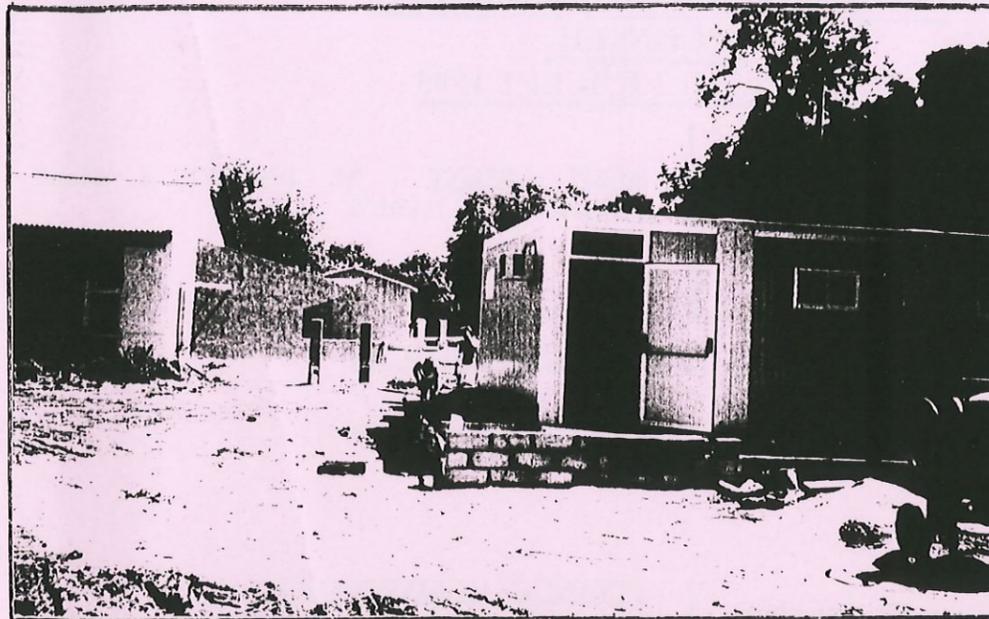
**TEL. : 94.72.23.97**

C.P. 111082, TEL. 04 72 23 97 97 - FAX 04 72 23 97 42

### CAMION VENTE

Date prévue pour le prochain passage du camion vente, « MIDI OUTILLAGE », parking des Ferrages, le mercredi 30 août, de 14 H 30 à 16 H.

# SAINTE-ANASTASIE



L'installation de la classe préfabriquée et la réalisation des travaux d'agrément



BULLETIN  
MUNICIPAL

AOÛT 1995

N° 70

## LE MOT DU MAIRE

Le samedi 9 septembre à 11 heures, le Président du Conseil Général sera à SAINTE-ANASTASIE pour inaugurer notre nouvelle Mairie.

Cette manifestation sans grand protocole marquera l'achèvement d'un long travail collectif auquel l'Etat, le Conseil Général, la Commune et chaque citoyen se devaient naturellement d'être associés.

Ce lieu nouveau, qui ne renie pas pour autant le passé, restera ainsi le symbole de notre unité, de notre identité, comme celui d'une grande idée qui nous interpelle, celle des libertés locales et de la décentralisation.

Aussi, est-ce avec toute la sympathie et la convivialité qui caractérisent notre village que j'accueillerai avec vous, à SAINTE-ANASTASIE, le Président Hubert FALCO, un ami de ces valeurs et de notre attachement rural.

Jean-Pierre MOUJIN



## S.A.T.B.

Société d'Application des Techniques du Bâtiment  
1, rue Raynouard - 83136 Ste Anastasie

TERRASSEMENTS  
MAÇONNERIE  
PLÂTRERIE  
CARRELAGE

TÉL 94 72 23 66  
FAX 94 72 20 05

S.A.R.L. au capital de 100 000,00 Frs ★ SIRET 1397 727 318 00013 CODE APE 452V

# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL EN DATE DU 7 JUILLET 1995

ETAIENT PRESENTS : MMES LAURENT, BOCQUET, MM. MORIN, CUENOT, BROSSAUD, RAYNAUD, ABELLO, REMY, ISTRIA, FADDA, JURAVER, CORBIER, TOSELLO, LALANDEC,

ETAIT ABSENT : M. DEHAYE a donné procuration à M. FADDA.

### DESIGNATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Il est décidé la création des Commissions Communales suivantes :

#### URBANISME :

La Commission de l'Urbanisme est consultée préalablement à tout examen par le Conseil Municipal d'un problème pouvant modifier l'économie du Plan d'Occupation des Sols.

La Commission peut remettre, à l'initiative de l'un de ses membres, des propositions concernant l'urbanisme et plus généralement l'environnement.

Cette Commission est composée des membres suivants :

- M. CUENOT Michel ;
- M. ABELLO J. Baptiste ;
- M. RAYNAUD Lucien ;
- M. REMY Lucien.

#### ACTIVITES CULTURELLES ASSOCIATIVES :

Cette Commission examine les possibilités de développer des activités culturelles au village. Elle propose des mesures susceptibles, à long et moyen terme, de soutenir les efforts de la Commune en ce domaine.

Le Président de la Commission participe à la Commission Extra-Municipale des Sports et Loisirs.

Cette Commission est constituée des membres suivants :

- M. FADDA Joseph ;
- Mme BOCQUET Yvonne ;
- Mme LAURENT Marie.

#### FINANCES COMMUNALES :

La Commission des Finances Communales examine le projet de budget et formule toute proposition susceptible d'améliorer la gestion des finances communales.

Cette Commission est composée des membres suivants :

- M. DEHAYE Robert ;
- Mme BOCQUET Yvonne ;
- M. LALANDEC Pierre.

#### SPORTS ET JEUNESSE :

Cette Commission émet des avis sur tout projet d'activité sportive. Elle participe au règlement des problèmes sportifs (usage des installations en particulier).

Le Président de la Commission propose les aménagements et dispositifs susceptibles d'améliorer la sécurité des installations sportives. Il participe à la Commission Extra-Municipale des Sports et Loisirs. Il gère en relation avec les Présidents d'associations sportives, les installations sportives de la Commune.

Cette Commission est composée des membres suivants :

- M. JURAVER Aristide ;
- M. DEHAYE Robert ;
- M. BROSSAUD Armand ;
- M. RAYNAUD Lucien ;
- Mme LAURENT Marie.

#### MARIAGES

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de Monsieur MARQUAIRE Stéphane et de Mademoiselle LOUVET Carole, et celui de Monsieur DUCHET Jérôme et de Mademoiselle FORAISON Virginie.

Nos félicitations aux parents et tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

#### NAISSANCE

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Manuela MANCHENO, née le 27 juillet. Nous présentons toutes nos félicitations aux parents.

#### DECES

Nous avons le regret de vous informer du décès de Monsieur LEYDIER René, survenu le 27 juillet. Nous présentons à la famille nos très sincères condoléances

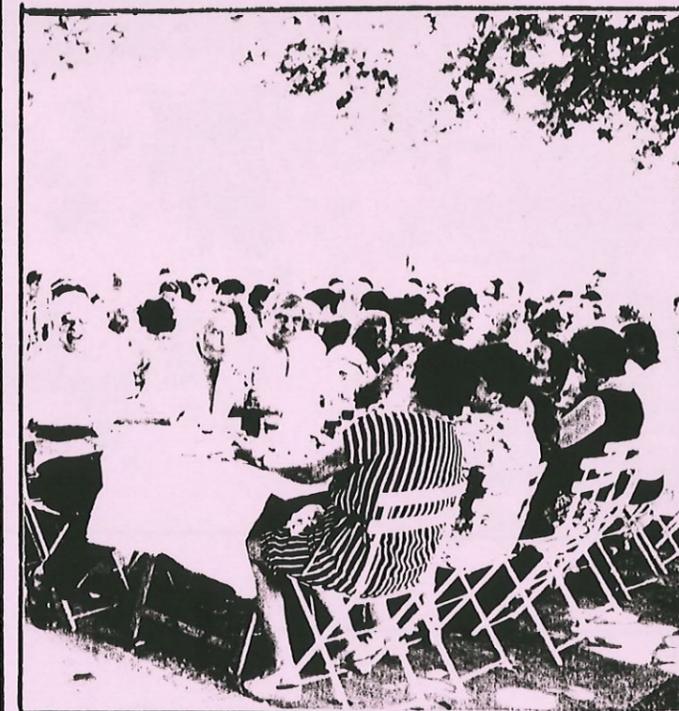
#### REMERCIEMENTS

Madame MERLE Germaine et ses enfants remercient vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de Monsieur MERLE Jean-Paul.

### PÊLE-MÊLE



Heureuse initiative d'un de nos concitoyens de la place St Just qui « redonne » au village une porte en pierre de taille.



#### **Entreprise Eric CODONNEL**

Terrassements - Travaux publics  
Piscines . Fosses Septiques

3 rue des oustaouts  
83136 St<sup>e</sup> Anastasie



94.72.24.63 ou 94.72.23.12

SIRET : 39204965600011

## BOUCLES DE L'ISSOLE

Samedi 15 juillet, 86 coureurs ont pris le départ de la 9<sup>ème</sup> édition des Boucles de l'Issole devant un nombreux public.

A l'issue de la course, victoire chez les hommes de Christian BEDOS en 37 mn. 11 s. devant Laurent BLONDEEL 38 mn. 24 s.

Chez les dames, Laurence CATANESE l'emporte en 51 mn. 16 s. devant Bernadette BERNARD 51 mn. 37 s.

Après remise des coupes et médailles, une tombola gratuite a permis de récompenser d'autres coureurs tirés au hasard.

Merci encore à tous ceux, Municipalité, Médecin, Employés communaux, Club Cibiste « Amitié 27 », nombreux bénévoles, sans oublier les sponsors grâce à qui cette manifestation remporte chaque année un franc succès et rendez-vous en 96 pour la « 10<sup>ème</sup> édition des Boucles de l'Issole ».

LE PRESIDENT

## 5<sup>ème</sup> RALLYE AUTO TOURISTIQUE

Avec le concours de VAR MATIN et l'aide du Comité des Fêtes, du Club des Cigales et de la Municipalité, ce rallye-auto aura lieu le dimanche 27 août 95.

La vitesse n'entrant pas en ligne de compte, chacun peut concourir. Prévoir le pique-nique pour le midi. Buffet campagnard le soir à la Salle des Fêtes de SAINTE-ANASTASIE après la remise des prix.

Premier prix : promenade en avion de tourisme sur le littoral varois et le Golfe de St Tropez.

Départ Place de l'ancienne Gare entre 8 heures et 8 heures 45.

Engagement par véhicule : 100 F.

Inscriptions auprès des commerçants du village ou plus directement de Robert AIME, 355 Les Fabres, Tél. 94.72.22.24. Les adhérents des « Cigales » peuvent s'inscrire auprès de leurs responsables.

## COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DE PREVENTION DES RISQUES D'INCENDIE :

Cette Commission est présidée par l'Adjoint chargé de la sécurité.

Elle a pour missions :

1) D'étudier, définir et évaluer les actions de prévention susceptibles de limiter les risques d'incendie :

- dans les bâtiments et installations communales,
- dans les zones habitées et à leur périphérie,
- dans les zones boisées dans le cadre du PIDAF.

2) De relayer sur le terrain, les actions de la Commune dans le domaine de la prévention et du débroussaillage.

3) De formuler tout avis concernant la sécurité.

L'essentiel de ses missions seront assurées du mois d'octobre au mois de mars.

La Commission peut concourir aux côtés de bénévoles, de requis ou de membres du personnel communal à des premières interventions sur des feux naissants, à des opérations de guidage ou de ravitaillement au bénéfice des Corps de Sapeurs Pompiers.

Cette Commission est composée des membres élus suivants :

- M. ISTRIA Alexandre ;
- M. BROSSAUD Armand ;
- M. REMY Lucien.

auxquels seront adjoints des membres non élus qui seront désignés ultérieurement.

## COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DES ASSOCIATIONS DE SPORTS ET DES LOISIRS :

La Commission des Associations des Sports et Loisirs créée par délibération du 09/03/90 est reconduite. Cette Commission regroupant l'ensemble des Associations 1901 concernées a pour rôle essentiel :

- la discussion des problèmes communs ;
- la préparation des calendriers d'activités ;
- l'établissement du programme d'utilisation d'installations ;
- l'examen préliminaire de toutes questions importantes concernant les activités associatives.

Cette Commission est composée, outre le Maire, des membres du Conseil suivants du Conseil :

- M. DEHAYE Robert ;
- Mme LAURENT Marie ;
- Mme BOCQUET Yvonne ;
- M. BROSSAUD Armand ;
- M. RAYNAUD Lucien.

## COMMISSION DES ECOLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE :

- M. CORBIER Michel ;
- M. TOSELLO Daniel ;
- M. BROSSAUD Armand.

# LA VIE AU VILLAGE

## COURS D'INITIATION MUSICALE

Ces cours pourront être donnés dès la rentrée, si le nombre des inscriptions est suffisant. Ils sont destinés aux enfants de 4 à 6 ans, et ont pour but de les sensibiliser à la musique, essentiellement par des exercices pratiques. Au-delà, ils devraient donner aux petits le désir de la pratiquer eux-mêmes et leur faciliter, le cas échéant, un apprentissage instrumental.

Ils seraient donnés, au même titre que les leçons de piano, dans la salle polyvalente et assurés par Madame BARTHES, demeurant à SAINTE-ANASTASIE. Le prix mensuel demandé, non encore fixé, ne dépassera pas 100 F par mois. Madame BARTHES pourrait également dispenser des leçons de flûte à bec.

Pour tous renseignements complémentaires, ou pour s'inscrire, s'adresser à Madame Marie LAURENT (Tél.94.72.24.34.), ou à la Mairie qui transmettra.



## CONCERT DE BLUES ET ROCK PAR DES ORCHESTRES DE JEUNES

Le samedi 2 septembre à 20 heures 30, aura lieu en plein air (Place de la Gare) un concert organisé par les jeunes du village, le Comité des Fêtes et offert par la Mairie ; il sera assuré par plusieurs groupes :

- groupe NO SMOKING (Blues) ;
- groupe RESPECT (Rock) ;
- groupe de percussion.

Des jeunes musiciens du village se produiront également pour notre plaisir, à titre totalement gratuit.

ENTREE LIBRE POUR TOUS.

## ON NOUS ECRIT...

Suite à une plainte orale à Monsieur MORIN, Maire de SAINTE-ANASTASIE, faite le 8 août 1995, Madame COLIN Odile tient à signaler aux personnes bien intentionnées de la rue de Provence, que son chien OSLOW est décédé de la maladie de carré le 8 juillet 1995, donc se mettre en quête du propriétaire du chien qui les perturbe la nuit.

ODILE COLIN

## DESIGNATION DES DELEGUES SYNDICAUX

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'élire les délégués au sein des Comités des Syndicats Intercommunaux et du SIVOM.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire décide d'élire :

- Pour le Syndicat Intercommunal des Chemins, siège social GAREOULT :

- Titulaires : M. CUENOT Michel (Vice-Président du Syndicat) ;

M. ISTRIA Alexandre ;

Suppléants : M. MORIN Jean-Pierre ;

M. FADDA Joseph.

- Pour le Syndicat Intercommunal d'Electrification dont le siège est à CAMPS LA SOURCE :

- Titulaires : M. CUENOT Michel ;

M. ISTRIA Alexandre.

- Pour le SIVOM de l'Issole dont le siège social est à FORCALOUEIRET (eau et ordures ménagères) :

- Titulaires : M. MORIN Jean-Pierre ;

M. CUENOT Michel ;

Suppléants : M. DEHAYE Robert ;

M. ISTRIA Alexandre.

- Pour le SIVOM du PAYS BRIGNOLAIS dont le siège social est à BRIGNOLES :

- Titulaires : M. MORIN Jean-Pierre ;

Mme LAURENT Marie ;

Suppléants : M. CUENOT Michel ;

M. ISTRIA Alexandre.

- Pour le SIVU des Pompiers :

- Titulaires : M. MORIN Jean-Pierre ;

M. ISTRIA Alexandre ;

Suppléants : M. CUENOT Michel ;

M. REMY Lucien.

4  
- Pour le Syndicat du Collège du Canton de LA ROQUEBRUSSANNE :

- Titulaires : M. MORIN Jean-Pierre  
 Mme LAURENT Marie  
 Suppléants : M. ISTRIA Alexandre  
 M. JURAVER Aristide

VOTE D'UNE SUBVENTION POUR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de voter une subvention au Centre Communal d'action sociale.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette décision et décide de fixer le montant de la subvention à 15 000 F.

INSTALLATION DE RALENTISSEURS RUE NOTRE-DAME

En raison des nuisances et des risques pour les piétons constitués par les excès de vitesse rue Notre Dame, le Conseil Municipal se prononce pour l'installation de ralentisseurs. Le Maire indique que ce problème concernant une voie départementale (CD 15) sera soumis aux services compétents de la D.D.E.

CREATION D'UN SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DU VAR

ADOPTION DES STATUTS

Le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer au Syndicat d'Electrification.

Après avoir entendu son exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de participer à la constitution de SYDEL VAR ;
- d'adopter les statuts du futur syndicat mixte SYDEL VAR et la liste de collectivités intéressées à ces statuts ;
- de demander à Monsieur le Préfet du VAR de bien vouloir prendre l'arrêté institutif autorisant la création du Syndicat mixte ;
- de donner pouvoir au Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en oeuvre de la procédure conduisant à la création du Syndicat mixte.

- Pour le SIVU du VAR EN TRAIN :

- Titulaires : M. MORIN Jean-Pierre  
 (Président du Syndicat) ;  
 M. DEHAYE Robert ;  
 Suppléants : Mme LAURENT Marie ;  
 M. FADDA Joseph.

VOTE D'UNE SUBVENTION POUR LE BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Maire propose au Conseil Municipal de voter une subvention d'un montant de 204 575 F au budget eau et assainissement qui, conformément au Code des Communes, article L 322.6, doit faire l'objet d'une délibération spécifique, celle-ci étant justifiée par la décision de Monsieur le Préfet du VAR en date du 10 février 1994.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'attribution de cette subvention.

PARTICIPATION DES COMMUNES AUX DEPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LES COLLEGES DU VAR

SIGNATURE D'UNE CONVENTION

Le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter la convention relative à la répartition des dépenses d'investissement entre le Département et les Communes concernées par la construction du collège Guy de Maupassant de GAREOULT et d'en accepter les conditions de règlement annexées à la présente délibération.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et autorise le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

PREVENTION INCENDIE

En dépit de récents orages tout risque d'incendie n'est à exclure avant la mi-octobre. Soyons donc encore très prudents, notamment les jours de mistral. D'ici là, les autorisations d'incinération sont encore nécessaires et disponibles à la Mairie.

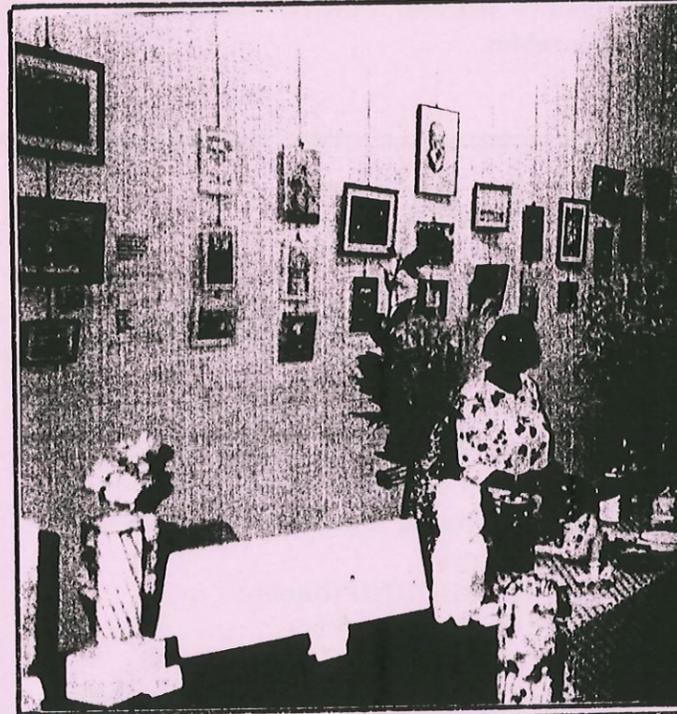
CLUB DES CIGALES

Reprise des activités :

- lundi 4 septembre : peinture sur soie
- mardi 5 septembre : couture
- mercredi 6 septembre : bibliothèque
- jeudi 7 septembre : émaux sur cuivre
- vendredi 8 septembre : dessin, dessin à la plume, aquarelle...

Les personnes intéressées par une session abat-jour en soie ou en fleurs séchées pourront s'inscrire le 4 septembre à l'atelier de peinture sur soie.

L'exposition maintenant traditionnelle du Club des Cigales est chaque année plus éclectique.



A.S.L. SECTION BASKET-BALL

Préparation au championnat de la saison 1995/1996

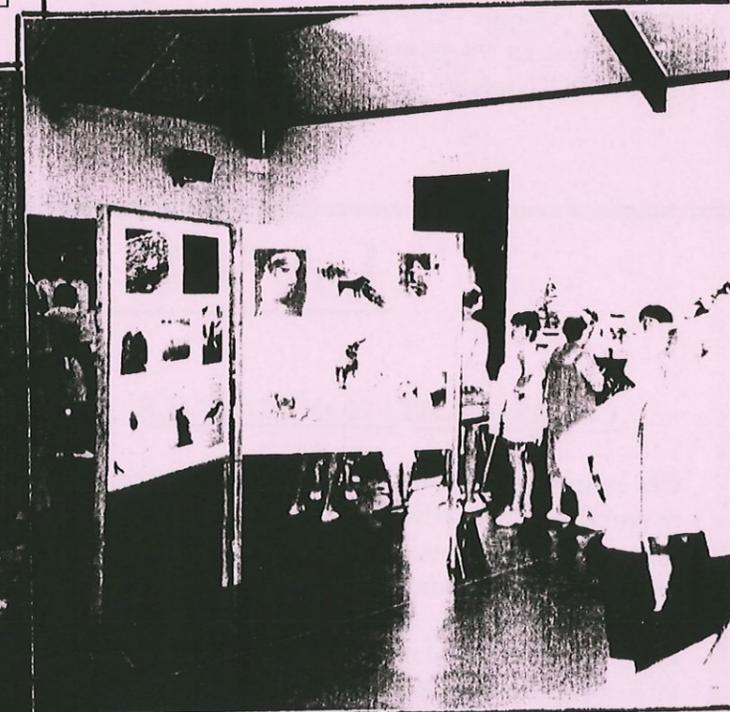
Les joueuses et joueurs désirant pratiquer le Basket peuvent se faire inscrire en assistant à la réunion qui aura lieu le samedi 26 août 1995 à 15 heures en la salle polyvalente.

Pour les nouveaux, se munir :

- d'une photo ;
- d'une fiche individuelle d'état civil ;
- d'un certificat médical.

Pour les anciens, se munir :

- d'une photo ;
- d'un certificat médical.



LES RANDONNEURS DE SAINTE-ANASTASIE CLOTURE DE L'ANNEE SPORTIVE

On se quittait à regret, tout à la fin de l'après-midi, en se donnant rendez-vous pour le jeudi suivant, afin de « finir les restes » au bord d'une piscine, après une joyeuse baignade en commun.

Rappel : La première marche après les vacances est fixée au mardi 5 octobre. Rendez-vous comme d'habitude devant la salle polyvalente à 8 heures 30.

La réunion trimestrielle est fixée au lundi 11 du même mois à 18 heures (17 heures 15 pour les membres du C.A.).

Le repas de fin d'année des « Randonneurs de SAINTE-ANASTASIE » a eu lieu sur le terrain bien ombragé, entre vignes et Issole, qui les accueille chaque année.

Tout était réuni pour faire de cette journée une réussite totale : le temps beau et chaud, la gaieté et la bonne entente régnant parmi les convives, et enfin l'excellent repas, délicieux et copieux, préparé par deux ou trois « randonneuses » dévouées et expertes.

10 En six ans, 72 séances de ramassage d'une durée moyenne de 2 jours et demi chacune ont été consacrées à enlever dans les écarts et le village les innombrables déballages allant du frigo aux bâtons de chaises, de la cuisinière aux caisses de bouteilles de pastis vides.

Cela représente 180 journées de travail le camion transportant en moyenne 6 m3, ce sont 5400 m3 qui ont été débarassés par les agents municipaux aux cours de 900 navettes entre le village et la décharges de LA ROQUEBRUSSANNE.

Le ramassage est gratuit ; cela est vrai en ce sens qu'aucune contribution directe immédiate n'est demandée aux particuliers.

Mais toutes les personnes bien équipées en neurones comprendront aisément que les journées de travail, l'usage du camion, son entretien, sa consommation, son amortissement en somme, le transport par Dragui-Transport vers la décharge du CANNET sont financés par le budget municipal, bref que cette gratuité n'est qu'un aimable euphémisme.

Si, d'autre part, on considère qu'un déménagement moyen représente environ 25 m3, ce serait 216 maisons qui ont été vidées par le service de ramassage des Monstres !

des chiffres de rêves pour des professionnels, s'ils avaient pu profiter de cette manne !

Nous sommes tombés à SAINTE-ANASTASIE dans le déraisonnable. Pourtant, la Mairie maintiendra le service, quoi qu'il en coûte, au moins pour la préservation du cadre de vie, aussi longtemps que les esprits n'auront pas assimilé le sens du mot « Monstre » -guère plus heureux que celui de Bison fûté- dans son acception figurée, c'est-à-dire celle d'objets trop encombrants ne trouvant pas place dans le coffre d'une voiture.

Les effets pervers des médias de grande communication savamment mis en oeuvre pour créer dans notre subconscient le réflexe de jeter, celui du moindre mal et de la facilité commencent à porter leurs fruits au-delà de toute espérance... à SAINTE-ANASTASIE du moins.

## LA VIE ASSOCIATIVE

### GYM

Tous les adeptes de la Gym peuvent venir à sa reprise le 14 septembre 95 de 10 heures à 11 heures.

Notre Prof très sympathique vous y attend le lundi et le jeudi de 10 heures à 11 heures.

En complément des cours de gymnastique réservés aux « cracks », une séance hebdomadaire de « Gym douce » -également dirigée par Ari JURAVER- est envisagée.

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître auprès de Madame MAZEYRAT au 94.72.22.71.

Une séance pourrait être également envisagée de 20 H à 21 H, pour les personnes qui sont occupées

dans la journée ; ces cours seront également assurés par Monsieur JURAVER. Pour toutes inscriptions ou renseignements s'adresser à Paulette LE VAGUERESSE, Vice-Présidente, Tél. 94.72.22.90.

### TENNIS

Reprise de l'école de tennis le mercredi 13 septembre 1995 :

- 10 H à 11 H : même groupe que la saison dernière, plus tous les nouveaux joueurs ;
- 11 H à 12 H : même groupe que la saison dernière.

Pour les 14 ans et plus l'école de tennis débutera le samedi 16/09/95 de 10 à 11 heures. Même groupe que la saison dernière, plus tous les nouveaux joueurs.

Tarif : 50 F par mois.

Prévoir : 1 photo, 1 certificat médical (aptitude à la pratique du tennis), 1 autorisation parentale.

Initiation tennis adultes

Tous les samedis de 9 H à 10 H (salle polyvalente), à partir du samedi 13 septembre 1995.

Pour tous renseignements, s'adresser à Monsieur VEZIANO J. Patrick, Tél.94.72.22.67. Tarif : 70 F par mois/adulte.

### RENTREE DES CLASSES AU COLLEGE GUY DE MAUPASSANT

Mardi 5 septembre 1995

- de 8 H 15 à 16 H : rentrée des 6 èmes

Les demi-pensionnaires prennent leur repas à midi au collège.

Mercredi 6 septembre 1995

-de 8 H 15 à 12 H 10 : rentrée des 5 èmes

Jeudi 7 septembre 1995

- de 8 H 15 à 12 h 10 : rentrée des 4 èmes

Les demi-pensionnaires de 4ème prennent leur repas à midi au collège. \*

- de 13 H 55 à 16 H 55 : rentrée des 3 èmes.\*\*

\* 14 heures, les cars ayant amené les élèves de 3ème accompagnent les élèves de 4ème.

\*\* les cars reviennent chercher les 3èmes à 17 heures.

Vendredi 8 septembre 1995

rentrée de tous les élèves du collège suivant leur emploi du temps.

Les heures de départ et de retour à SAINTE-ANASTASIE sont inchangées tant pour BRIGNOLES que pour GAREOULT.

### RENTREE ECHELONNEE A L'ECOLE MATERNELLE LE MARDI 5 SEPTEMBRE

- Le matin : les petits seulement (nés en 92)

- L'après-midi : les moyens et les grands (nés en 91 et 90) seulement

Pas de petits l'après-midi ce jour là.

### ÉCOLE PRIMAIRE

#### RENTREÉ MARDI 5 SEPTEMBRE A 8 H 30

#### INSCRIPTIONS :

- Vendredi 1er septembre

de 9 H à 12 H

- Lundi 4 septembre

de 9 H à 12 H

(apporter : une demande d'inscription fournie par la Mairie ; un certificat de radiation ; le carnet de vaccinations ; une fiche familiale d'état civil).

### CARTES DE TRANSPORT SCOLAIRE

Les cartes de transport scolaire pour BRIGNOLES et GAREOULT sont en vente à la Mairie aux heures d'ouverture.

Prix 400 F par enfant.

Se munir de deux photos d'identité.

### RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire fonctionnera dès le jour de la rentrée.

Pour le mardi 5 septembre, les réservations devront être effectuées selon les modalités habituelles, au plus tard le lundi 4 septembre à 9 heures.

Le prix du repas est inchangé, soit 14 F.

### CINEMA

CINE 83 nous informe que les séances de cinéma sont suspendues du 23 août au 12 septembre 1995. La date exacte de la reprise ainsi que le titre du film, nous seront communiqués en temps voulu.

Cette interruption est due aux congés payés des projectionnistes qui ont assuré le divertissement des estivants pendant l'été.

### PERMIS DE CHASSER

L'ouverture de la chasse est fixée au dimanche 10 septembre 1995. Les permis peuvent être obtenus en s'adressant au Garde Municipal chaque matin du lundi au vendredi de 8 à 10 heures ou sur rendez-vous en téléphonant au 94.72.21.19.

## INFORMATIONS UTILES

### POLICE MUNICIPALE

Pendant les heures ouvrables s'adresser ou téléphoner à la Mairie au 94.72.21.19. En dehors des heures ouvrables et en cas d'urgence, téléphoner au 94.72.27.82.

Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse aux numéros précédents, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie).

### ASSISTANTE SOCIALE

Mme MARIN Véronique, Assistante Sociale, tient une permanence, à la Mairie, le premier vendredi de chaque mois, de 10 heures à 12 heures.

### BIBLIOBUS

Le bibliobus stationnera à SAINTE-ANASTASIE, parking des Ferrages, de 14 heures à 15 heures 30, le mardi 26 septembre 1995.

### SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

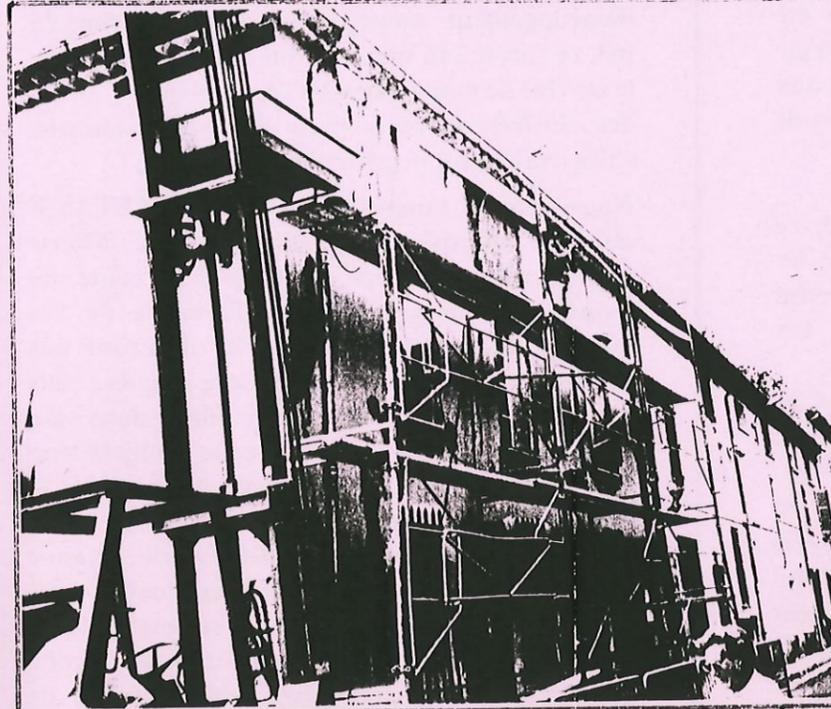
Le 03 septembre....Dr ASPE.....94.48.85.20.  
Le 10 septembre....Dr CHRESTIAN...94.69.78.75.  
Le 17 septembre....Dr AURENS.....94.72.26.07.  
Le 24 septembre....Dr BARIBAUD....94.69.72.83.  
Le 01 octobre.....Dr PONSON.....94.28.32.89.

### ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme BENOIT Marie-Pierre assure une permanence à la Mairie, le premier jeudi de chaque mois, de 10 heures à 12 heures : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide ménagère).

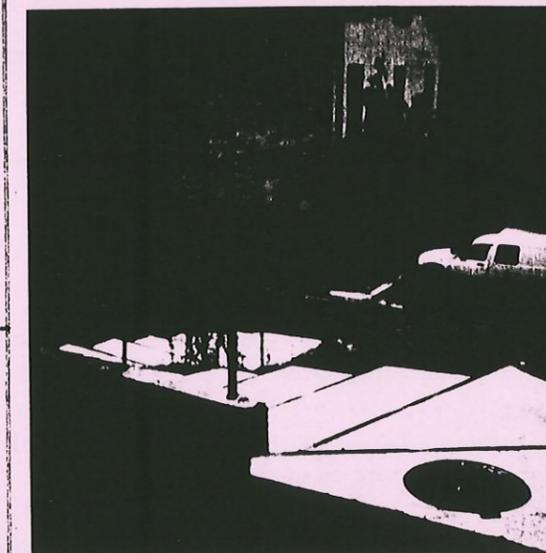
### INTERVENTION SUR LES RESEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Numéro d'appel : 94.86.34.61.  
puis numéro donné par répondeur.



Les métamorphoses de la rue Raynouard et des escaliers de la page précédente.

Pour son inauguration, le 9 septembre prochain, la nouvelle Mairie revêtira sa plus belle robe. L'entreprise S.A.T.B. de SAINTE-ANASTASIE réalise les travaux de rénovation.



### COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DES SPORTS ET LOISIRS

La prochaine réunion aura lieu le 15 septembre à 18 heures à la salle polyvalente.

### STATISTIQUES

« On fait dire aux statistiques ce qu'on veut bien leur faire dire ».

Il est vrai que celles qui nous sont données en pâture, scientifiquement forturées par les spécialistes à coups de « données de variations saisonnières », « de situation conjoncturelle », ou « des tendances prévisionnelles », sont souvent regardées avec amusement, curiosité, méfiance, voire commisération.

Rien de tel diront des langues bien pendues que des têtes-d'oeuf pour se mettre le doigt dans l'oeil.

Par contre, les seules vraies et incontestables sont encore établies par des mains innocentes qui les établissent en traçant, jour après jour ou semaine après semaine, des bâtonnets sur une page de papier d'écolier quadrillé, à l'écart de toute engeance informatique.

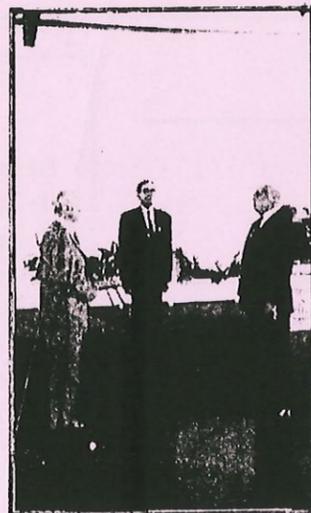
Ainsi par exemple, de 1982 à 1995, la Mairie a tenu un compte précis du temps consacré au ramassage des Monstres, et bien que les chiffres qui suivent laissent dubitatifs, ils n'en sont pas moins réels.

### SOUVENIR FRANCAIS COMITE DE SAINTE-ANASTASIE

A l'occasion de la commémoration du 51<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement en Provence, le Comité du Souvenir Français de SAINTE-ANASTASIE a reçu des mains de Jean-Pierre MORIN, Maire du village, le drapeau qui représente le symbole matériel de l'association nationale du Souvenir.

Entouré des Présidents, de nombreux comités du VAR et des porte-drapeaux, le Délégué Général du Souvenir Français, Monsieur l'Amiral ALBOUY, le Colonel FERRANDES, Délégué Général Adjoint pour le Haut VAR, ont rappelé les objectifs des Comités du Souvenir.

Cette cérémonie a été marquée par une remise de décorations en particulier à Monsieur NOBILI, nommé dans l'ordre de la Légion d'Honneur : il a été fait Chevalier par un élu municipal, le Colonel REMY ; André GOSSIN sympathique artisan exerçant à SAINTE-ANASTASIE a été décoré de la Croix du Combattant par le Président du Comité.



### DECORATION

Nous adressons toutes nos félicitations à Monsieur NOBILI, notre concitoyen, qui vient d'être fait Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

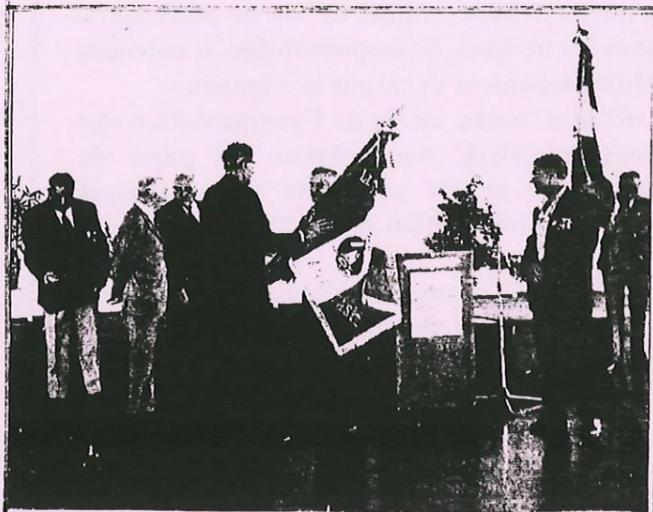
**La remise officielle du drapeau.**

Le Délégué Général a remis par ailleurs, l'insigne de bronze du Souvenir Français à Monsieur ETIENNE, Président du Comité de FORCALQUEIRET.

Après un dépôt de gerbes du Maire et du Président, Alain MARQUES DE CARVALLIO, au monument aux Morts du village, les participants étaient conviés au pot de l'amitié dans la salle polyvalente de la Commune.

Le Président du Comité et les membres du Bureau remerciaient tous les sympathisants, les membres bienfaiteurs et titulaires qui les ont aidés pour que l'association du Souvenir prenne son essor.

CF.R. MARQUES DE CARVALLIO



**TRAVAUX REALISES SUR LE  
TERRITOIRE COMMUNAL DU 15 JUILLET  
AU 15 AOUT**

**ECLAIRAGE PUBLIC**

Pose de 34 points lumineux sur les chemins du Saragan, du Jas, de l'Allée des Platanes...

Ce programme devrait permettre de marquer une pause dans les opérations d'éclairage public : l'ensemble des chemins publics desservant des zones urbanisées est désormais équipé en E.P.

Au moment où paraîtra ce bulletin, les travaux décrits tant pour la réfection des rues que pour ceux d'éclairage public ne seront pas totalement achevés : les entreprises, actuellement fermées en raison des congés payés reprendront leurs travaux de finition dans la dernière semaine du mois.

**REFECTION DE RUES DU VILLAGE**

**- Rue F. Raynouard :**

- \* remplacement de la canalisation d'eau potable en fonte grise par une canalisation en fonte d'acier (durée d'un siècle) ;
- \* changement de tous les raccordements d'eau, des compteurs et de leurs coffrets ;
- \* création d'un réseau pluvial avec caniveau central et avaloirs ;
- \* matérialisation d'une chaussée à 2 voies de circulation ;
- \* pose de chaînettes de pavés le long des façades ;
- \* revêtement en enrobé.

**- Carriera dei cabro :**

- \* travaux de propreté et d'esthétique en maçonnerie ;
- \* revêtement de la chaussée en enrobé.



**- Escaliers rue A.Daudet - rue Pasteur :**

- \* reconstruction complète des escaliers avec contre-marches en éléments de béton coloré et marches en carreaux colorés de béton désactivé.

### ECOLES

La rentrée scolaire a toujours été un évènement marquant dans le rythme de vie de notre pays. A tous les niveaux de responsabilité, il convient traditionnellement de ne pas la « louper ».

En début d'année, au vu de l'augmentation des effectifs scolaires, une création de poste de professeur avait été demandée et un contrat signé pour l'installation d'une classe provisoire en préfabriqué.

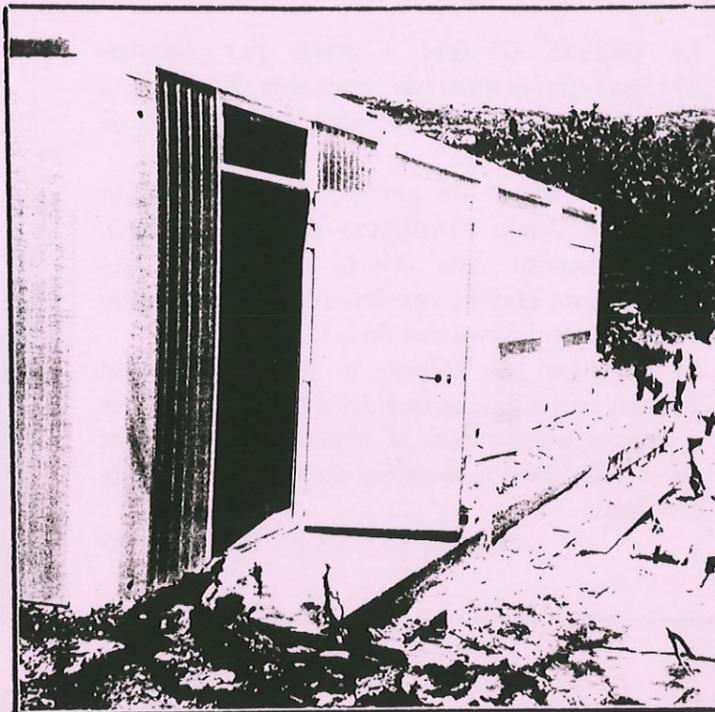
Dés la fin de l'année scolaire, des travaux étaient entrepris pour :

- l'assainissement ;
- l'adduction d'eau ;
- la construction des assises du bâtiment.

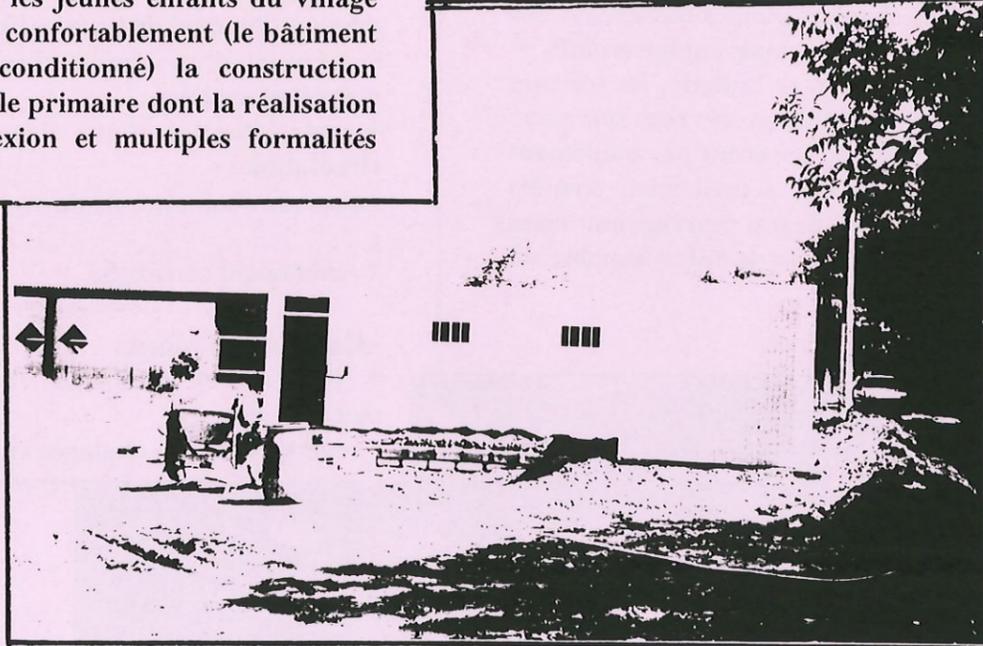
En août :

- installation de la classe préfabriquée ;
- raccordement aux réseaux ;
- enfouissement par E.D.F. de la ligne de moyenne tension survolant le terrain de la future école primaire et le chemin des Horts ;
- travaux de maçonnerie et d'embellissement réalisés par l'équipe municipale et plantations diverses pour atténuer l'aspect « austère » du bâtiment ;
- clôture du terrain avec portail et portillons ;
- mise en place d'un mobilier scolaire neuf.

Nous pensons que les jeunes enfants du village pourront attendre confortablement (le bâtiment dispose de l'air conditionné) la construction d'une nouvelle école primaire dont la réalisation exige temps, réflexion et multiples formalités légales.



Construction du seuil d'entrée et de jardinières autour d'une partie du bâtiment.  
Est prévue la plantation de 3 mûriers-platanes.



### FESTIVITES

Comme chaque année, les festivités de juillet et août mettent sérieusement à contribution l'équipe d'agents municipaux : décorations, transport et mise en place du matériel, entretien des lieux...

Il faut bien sacrifier aux traditions estivales...

- Divers travaux d'entretien.
- Installation d'un robinet d'évier à pied.
- Construction d'un mur de séparation entre les fours de mise à température et la salle de restaurant.

Les travaux répondent aux normes sanitaires imposées dans les lieux publics.